



CC Beauce et Gâtine (Siren : 244100772)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Amand-Longpré
Arrondissement	Vendôme
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2000
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Serge LEPAGE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Saint Amand Longpré
Numéro et libellé dans la voie	18, Rue Jules Ferry
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41310 Saint Amand Longpré
Téléphone	02 54 82 98 18
Fax	02 54 82 98 16
Courriel	ccbg41@ccbg41.fr
Site internet	http://www.ccbg41.org

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 977
-----------------------------	-------

Densité moyenne 23,90

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Ambloy (214100018)	202
41	Authon (214100075)	685
41	Crucheray (214100729)	420
41	Gombergean (214100984)	200
41	Huisseau-en-Beauce (214101032)	411
41	Lancé (214101073)	459
41	Nourray (214101636)	126
41	Périgny (214101743)	197
41	Pray (214101826)	313
41	Prunay-Cassereau (214101842)	645
41	Saint-Amand-Longpré (214101990)	1 249
41	Saint-Gourgon (214102139)	123
41	Selommes (214102436)	847
41	Tourailles (214102618)	133
41	Villechauve (214102782)	297
41	Villemardy (214102832)	282
41	Villeporcher (214102865)	151
41	Villeromain (214102907)	237

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Elaboration d'un schéma intercommunal de développement éolien conduisant à la création de zones de développement éolien (Z.D.E.).</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>Participation à toute réflexion visant à la définition d'une politique de protection et de mise en valeur de l'environnement. Réalisation d'opérations favorisant la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie lors de la création de logements locatifs sociaux s'inscrivant dans le dispositif des politiques "cœur de village" visant à la redynamisation des centres-bourgs : -aménagement d'espaces publics, -réalisation de petits équipements publics.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

? Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, agricoles ou touristiques en milieu rural. ? Construction, acquisition et aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la location ou à la vente.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

? Actions contribuant à la création, au maintien et au développement du commerce de proximité ou de première nécessité, sous réserve de conclusions favorables de l'étude de faisabilité. ? Octroi d'aides pour favoriser l'accueil, l'implantation ou le développement d'entreprises, dans le respect de la réglementation en vigueur et conformément au plan d'aides économiques défini par la communauté de communes.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Création, aménagement et gestion de tout nouvel équipement à but culturel dont le périmètre de rayonnement se développe sur l'ensemble de la communauté, et qui contribuent au développement des réseaux médiathèque, multimédia et lecture publique.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements permettant la pratique de multiples activités sportives extérieures.

Aménagement de l'espace

- Schéma de secteur

Elaboration d'un schéma de secteur d'aménagement dans le cadre de la zone rurale concernée.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Etudes et programmation

Etudes de nouvelles voies de communication ou d'infrastructures.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE, LAQUELLE COMPREND LA VOIE ET SES ANNEXES DIRECTES. Sont classées d'intérêt communautaire : ? les voies desservant les zones d'activités économiques à l'exclusion des parties de ces voies desservant les zones urbanisées, ? les voies communales de liaison de bourg à bourg des communes membres non intersectées ou doublées par une route nationale ou une route départementale.

Développement touristique

- Tourisme

? Inventaire du patrimoine touristique. ? Harmonisation, création et développement de nouveaux produits touristiques adaptés en milieu rural : chemins de randonnée pédestre, cyclistes, équestres, hébergements. ? Elaboration d'un schéma d'aménagement touristique. ? Construction, acquisition, aménagement, gestion et promotion de tout nouvel équipement se rapportant à l'activité touristique.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Réflexion et programmation d'actions sur les priorités en matière d'habitat.

- Politique du logement non social

? Aménagement de logements locatifs dans le cadre d'une opération conjointe à une action économique, sous réserve que le montant de cet aménagement ne dépasse pas plus de 50 % du coût total de l'opération hors taxes.

- Politique du logement social

? Création de logements locatifs sociaux, en faveur des personnes défavorisées, par les organismes sociaux avec les aides financières habituelles ou qui leur feront suite (P.A.L.U.L.O.S., subventions, etc.).

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Création de logements locatifs sociaux, en faveur des personnes défavorisées, par les organismes sociaux avec les aides financières habituelles ou qui leur feront suite (P.A.L.U.L.O.S., subventions, etc.).</i>
Infrastructures
- Eclairage public <i>Entretien des réseaux d'éclairage public portant uniquement sur le changement des ampoules, tubes et amorces, sur le changement des appareillages de commande et sur le nettoyage des hubeaux.</i>
Autres
- Acquisition en commun de matériel <i>Achat, entretien et utilisation de matériel d'utilisation communautaire.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales ;</i>
- Autres <i>-Service à la population: maintien et amélioration des services de santé sur le territoire communautaire par la création de maisons médicales adaptées aux besoins de la population. -Création de maisons de services publics contribuant à améliorer la proximité et l'accessibilité des services d'intérêt général, pour les usagers. -Création de maisons de santé pluridisciplinaires permettant le maintien et le développement des professionnels de santé, adaptés aux besoins de la population. -Collecte et traitement de données par la mise en place et la gestion d'un système d'information géographique, nécessitant la numérisation du cadastre.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM) (254102023)	SM fermé	50 512
41	Syndicat Mixte du pays Vendômois (254103203)	SM ouvert	73 322
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de MONTOIRE SUR LE LOIR et LA CHARTRE SUR LOIR (S.I.C.T.O.M.) (254102916)	SM fermé	26 973
41	Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)	SM ouvert	344 289

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)